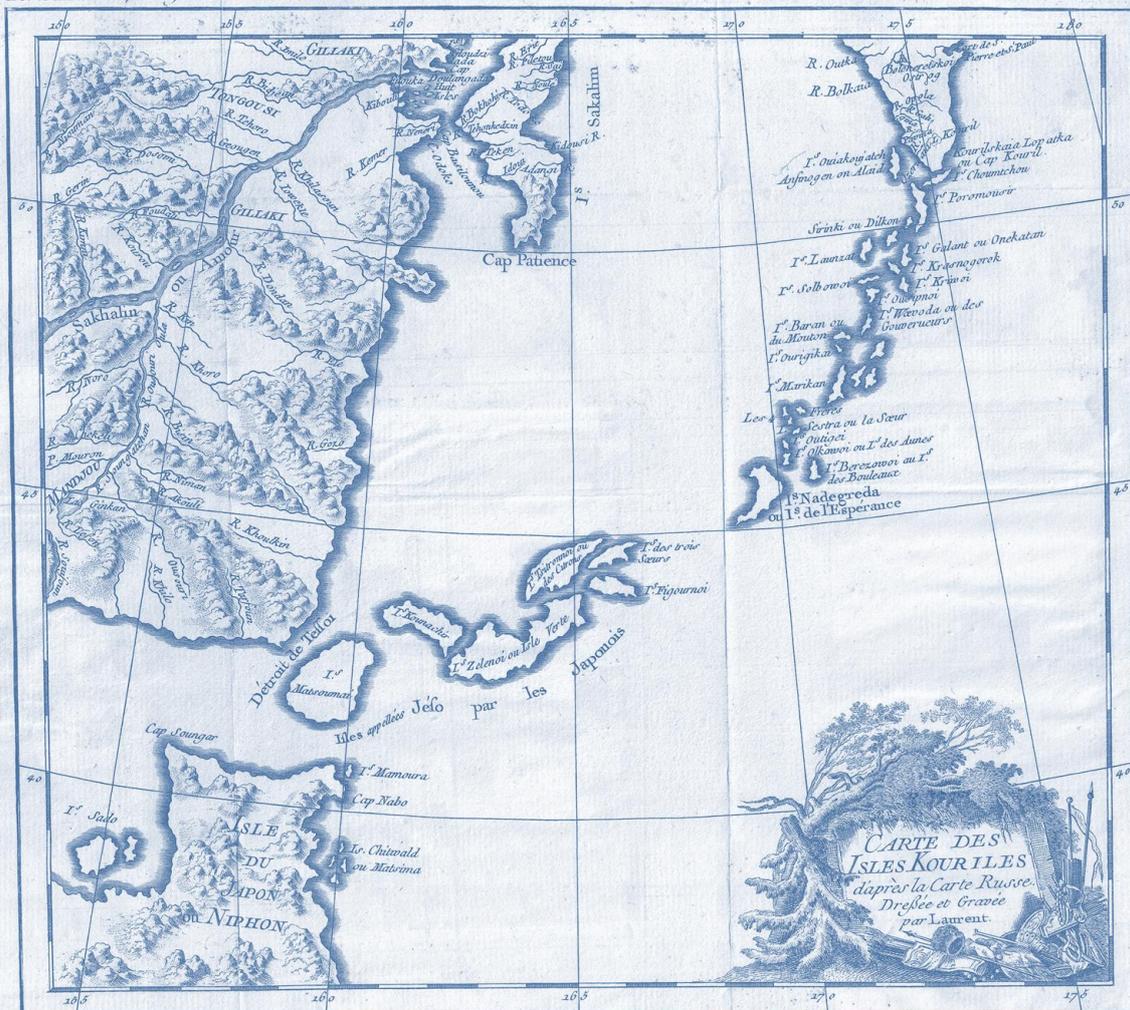




Le contentieux des îles Kouriles

Tome XIX in 4°. Page 338.



Tome 75 in 12. Page 78

Tome 18 in 8°. Page 32.

Centre
d'Études
Supérieures
de la Marine



Charlène EVENO

cesm.etudes@marine.defense.gouv.fr

Sommaire

Introduction

I- Processus historique des revendications

- A- De la colonisation des îles au premier conflit territorial
- B- Une délimitation bilatérale des îles Kouriles
- C- Le rôle-clé de l'archipel durant la seconde guerre mondiale et la redistribution du territoire suite à la défaite japonaise
- D- Des défaillances juridiques aux querelles des mots : les sources des revendications japonaises
- E- Actualités des revendications

II- Aux sources d'un conflit.....

- A- L'intérêt de la possession des îles
 - 1) L'extension de la Zone Économique Exclusive (ZEE)
 - 2) L'importance des ressources naturelles et halieutiques
- B- Les enjeux majeurs des « Kouriles du sud » pour la Russie
 - 1) Une question d'honneur
 - 2) Un emplacement stratégique durant la guerre froide
 - 3) Une porte ouverte sur le Pacifique
 - 4) Un lieu de positionnement militaire
- C- Les enjeux de la réappropriation des îles pour le Japon
 - 1) L'enjeu politique
 - 2) La nécessité de retrouver l'intégrité de son territoire : une question d'honneur national
 - 3) Un rempart à une hypothétique agression russe

III- Le jeu des États dans la résolution du contentieux.....

- A- Le jeu de la Russie
 - 1) Le renforcement des forces russes dans la région ces dernières années
 - 2) La politique russe à l'égard des Kouriles
 - 3) Une politique de rapprochement russe avec le Japon ?
 - 4) Un soutien chinois
 - 5) Une volonté de s'imposer en Asie ?
- B- La position du Japon

- 1) Le conflit des Kouriles comme instrument de la politique étrangère
- 2) Le refus d'un quelconque compromis
- 3) Une réaction hostile face aux visites et déclarations russes sur les îles Kouriles
- 4) Les forces japonaises en présence

C- L'influence des États-Unis

D- Vers une résolution du conflit grâce à une coopération économique croissante ?

Conclusion.....

Bibliographie.....

INTRODUCTION

Avec 180 millions de km², l'océan Pacifique représente à lui seul la moitié des espaces maritimes de la Terre et le tiers de sa surface totale. De nombreux archipels et îles occupent les rivages du Pacifique Nord. Peuplés pendant longtemps par les diverses branches de l'ethnie Aïnou, ils ont été le lieu de rencontres et d'affrontements entre plusieurs États. Aujourd'hui, certains de ces archipels et îles sont encore au centre de revendications et continuent d'attiser les tensions. Le Japon, pays insulaire de l'Asie de l'Est, est confronté aussi bien dans la partie nord, ouest et sud de son territoire à des conflits territoriaux avec certains pays voisins concernant la souveraineté d'îles entourant l'archipel : notamment avec la Chine, la Corée et la Russie. Dans un contexte de mutations des données stratégiques en Extrême-Orient, il convient d'analyser la question des îles Kouriles, obstacle persistant à la signature d'un traité de paix entre Moscou et Tokyo. A cette querelle frontalière se superposent les enjeux du partage des territoires maritimes et de leurs ressources halieutiques, minérales et énergétiques.

Les îles Kouriles, situées sur la ceinture de feu, forment deux chaînes d'îles longilignes : les Petites Kouriles et les Grandes Kouriles. Le terme « Kouriles » en russe Курильские острова, *Kourilskie ostrova* et en japonais *Chishima rettō*: la chaîne des mille îles, est associé au peuple autochtone des Aïnous, la population originelle qui subsiste aujourd'hui principalement dans l'île japonaise d'Hokkaidō. L'archipel comprend une trentaine d'îles volcaniques¹ (et de rochers), éparpillées sur une ligne discontinue d'environ 1200 kilomètres allant de l'extrême nord du Japon à la pointe sud de la péninsule de Kamtchatka et séparant la mer d'Okhotsk de l'océan Pacifique². On distingue traditionnellement les Kouriles méridionales, proches du Japon et revendiquées par celui-ci sous le nom de « territoires du nord », des Kouriles septentrionales. Quatre de ces îles sont habitées ; les îles méridionales sont celles comportant le plus d'habitants :

- Itouroup ou Etorofu : la plus grande des Kouriles (3 238 km²) et la plus peuplée (7 000 habitants)
- Kounachir ou Kunashiri : à 7 km de l'île d'Hokkaidō au Japon, 1 550 km² pour 4 000 habitants
- Shikotan : 182 km² pour 1 500 habitants

Les îles septentrionales ne comportent qu'une seule île peuplée : Paramouchir ou Paramushiru/Horomushiro : plus grande des Kouriles septentrionales, 2 042 km² pour 3 500

1 Dans cette étude, le nom des îles correspond à l'acception japonaise.

2 Les Kouriles et les relations russo-japonaises, in Ria Novosti, 24/04/2012, fr.ria.ru/world/20120424/194429092.html

habitants.

Ce conflit territorial est le plus important et le plus ancien des contentieux territoriaux auxquels doit faire face la Russie. Il paraît surprenant que les deux États ne soient pas parvenus à un accord : le Japon, puissant économiquement n'a pas besoin de ces îles et la Russie dispose d'un très grand territoire qu'elle a déjà du mal à contenir. Ainsi, en quoi le contentieux des îles Kouriles constitue-t-il encore un obstacle dans les relations russo-japonaises ? Avant de nous intéresser aux enjeux de l'appropriation des îles Kouriles, nous reviendrons dans un premier temps sur l'historique de l'attribution de cet archipel. Pour finir, nous étudierons le jeu politique des États parties dans la résolution du contentieux.



I - PROCESSUS HISTORIQUE

DES REVENDICATIONS

Par le passé, les îles Kouriles ont à plusieurs reprises changé de statut et sont aujourd'hui administrées par la Russie. Depuis leur découverte, les Russes et les Japonais se sont disputés l'appropriation de ces îles. Partagées officiellement pendant un temps, la fin de la Seconde Guerre mondiale a remis en cause cet équilibre. Retour sur un processus complexe.

A) De la colonisation des îles au premier conflit territorial

Au regard de l'histoire, les « territoires du nord », aujourd'hui revendiqués par le Japon, ont été intégrés il y a cinq siècles à l'Empire japonais. Le Shogun Foyotomi Hideyoshi a attribué en 1590 à la famille japonaise Matsumae un territoire composé d'Ezo (rebaptisé Hokkaïdo), Chishima (les îles Kouriles) et Karafutao (Sakhaline). Cet octroi marque le début de la colonisation du nord par les Japonais. Des comptoirs furent ouverts et les marchands japonais obtinrent l'autorisation de commercer avec les populations Aïnou qui peuplaient cette région³. À l'époque, l'île est peuplée de 3 000 à 3 500 Aïnous natifs du lieu vivant de la pêche et de la chasse. Les Japonais, à compter de l'époque d'Edo⁴, revendiquent l'archipel des Kouriles et administrent de manière effective les îles les plus proches d'Hokkaïdo.

Ce n'est qu'au XVIIIème siècle que la Russie commence à progresser vers les Kouriles, forçant le Japon à considérer la défense de ses territoires du nord. Régulièrement, les Russes envoient des expéditions y chasser les otaries, mais ne dépassent pas le sud de l'île d'Uroup où ils construisent en 1795 une base militaire. A cette époque, des colonies permanentes russes et des garnisons s'établissent sur les Kouriles pour prévenir les incursions des Japonais qui progressaient à leur tour dans les Kouriles du Nord. Au XVIIIe siècle, la colonisation pacifique par les Russes de Sakhaline, des Kouriles et du nord-est d'Hokkaïdo était dans l'ensemble terminée⁵. En 1800, les Japonais implantent une garnison sur l'île d'Etorofu, marquant ainsi les limites de l'Empire.

3 FOUQUOIRE-BRILLET, Elisabeth, « Un contentieux insulaire majeur en Extrême-Orient, Les Kouriles », Institut de Stratégie Comparée, Commission Française d'Histoire Militaire, Institut d'Histoire des Conflits Contemporains www.stratisc.org/strat_050_FOUQUOIREJ.html

4 La période d'Edo commence vers 1600 et se termine vers 1868

5 « Les Kouriles et les relations russo-japonaises », in Ria Novosti, 24/04/2012, fr.ria.ru/world/20120424/194429092.html

En 1804, une dualité de pouvoir s'établit sur les Kouriles : dans les Kouriles du nord, l'influence de la Russie est plus forte et dans les Kouriles du Sud, c'est celle du Japon qui domine. Après l'arraisonnement à Kunashiri en 1811 du navigateur russe Valisily Golovnin, les Russes proposèrent un accord frontalier qui resta vain. Toutefois, au début du XIXe siècle, Japonais et Russes reconnaissaient *de facto* que leur frontière commune passait entre Uroup et Etorofu⁶.

B) Une délimitation bilatérale des Kouriles

En 1853, le Tsar Nicolas Ier engage des négociations pour fixer la frontière russo-japonaise. Le traité de Shimoda, signé le 7 février 1855, fixe la frontière dans l'archipel entre la Russie et le Japon au niveau du chenal séparant les îles d'Itouroup et d'Uroup, respectant ainsi les zones d'influence. L'empire russe reconnaît ainsi la souveraineté du Japon sur les îles Shikotan, Habomaï, Kunashiri et Itouroup. Ce traité prévoit également l'ouverture de trois ports japonais pour les navires russes ainsi que des relations amicales et pacifiques entre les deux pays.

Par le traité de Saint-Pétersbourg conclu le 7 mai 1875, le Japon cède à la Russie ses droits sur l'île de Sakhaline (déclarée « indivise » en 1855)⁷, où la colonisation russe est largement supérieure à la présence japonaise. En échange, il récupère dix-huit îles des Kouriles (d'Uroup à Shumshu) ainsi que le droit de commercer le long du littoral de la mer d'Okhotsk. À compter de la signature du traité, l'archipel des Kouriles tout entier fait partie du Japon et est rattaché administrativement à Hokkaïdo comme l'étaient auparavant les îles du sud.

6 ORTOLLAND, Didier, PIRAT, J-P, « Atlas géopolitique des espaces maritimes, frontières, énergie, pêche, environnement », Editions Technip, 2008

7 Russes et Japonais s'autorisant mutuellement à y chasser et à s'y établir.



Durant la guerre russo-japonaise de 1905, une force d'invasion militaire japonaise monte par les Kouriles et débarque sur la côte du Kamtchatka⁸. La Russie envoie des renforts qui capturent le groupe. Le traité de Portsmouth signé en 1905 met fin à la guerre russo-japonaise et le Japon reçoit des droits de pêche dans les eaux russes, et la moitié sud de l'île de Sakhaline, sans toutefois en obtenir la propriété territoriale : Sakhaline reste russe, et les îles Kouriles japonaises.



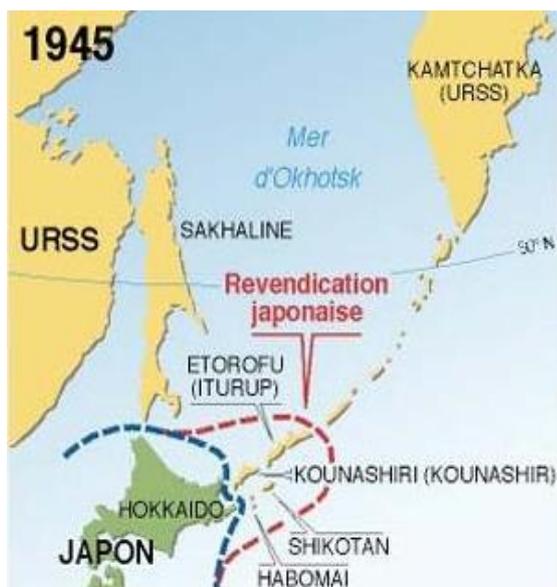
C - Le rôle-clé de l'archipel durant la Seconde Guerre mondiale et la redistribution du territoire suite à la défaite japonaise

Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'URSS et le Japon s'allient à l'Axe (23 août 1939 pour l'URSS et 27 septembre 1940 pour le Japon). Un traité transitoire de neutralité d'une durée de cinq ans prorogeable est signé le 13 avril 1941 entre ces deux États, stipulant que chaque signataire devra respecter l'intégrité territoriale de l'autre. L'archipel, à partir d'octobre 1940, devient le lieu d'établissement des unités de la 7ème division japonaise, d'installations portuaires et d'aérodromes militaires. Il servira aussi de lieu de rassemblement de la force navale qui participera à l'attaque sur

⁸ Péninsule volcanique russe de 1250 km de long et d'une surface de 472 km², situé en Extrême-Orient russe, peuplée de 330 000 habitants. Baignée par la mer d'Okhotsk, la mer de Bering et l'océan Pacifique.

Pearl Harbor. En juillet 1943, les bases japonaises de Shumshu et Paramouchir sont bombardées par des avions américains. Ces bombardements s'intensifient en 1944 pour faire croire aux forces japonaises qu'une invasion était envisagée. Les Japonais renforcent en 1944 la défense des Kouriles du nord faisant passer les effectifs de 8 000 à 41 000 hommes et installent 400 avions sur des aéroports situés à Hokkaïdo et dans les Kouriles. Par la suite, les Américains envisagent plus sérieusement une invasion par le nord et agrandissent à cet effet leurs bases dans les Aléoutiennes dans la perspective d'une attaque en 1945.

Le 8 février 1945, suite à un accord conclu avec les États-Unis, l'URSS entre en guerre contre le Japon et en contrepartie il est prévu qu'elle récupérera la partie sud de Sakhaline et les Kouriles (du nord et du sud). En avril 1945, l'URSS dénonce le pacte de non-agression nippon-soviétique et le 8 août, l'URSS déclare officiellement la guerre au Japon. A partir du 18 août, les forces de l'Armée Rouge franchissent le détroit séparant le Kamtchatka de l'île de Shumshu sur des chalands LCI fournis par les Américains et pénétrèrent à Itouroup, Kunashiri, Shikotan et les Habomaï. Le Japon ayant cessé le combat contre les Alliés le 15 août 1945, le commandement japonais a donné l'ordre aux garnisons de l'archipel de capituler le 19 août. La conquête de Shumshu s'achève dans le sang le 31 août : 1 567 morts chez les Soviétiques contre 1 018 chez les Japonais, en raison du refus d'obéir de certains commandants de garnisons japonais. Le 2 septembre 1945, le Japon a signé les actes de capitulation inconditionnelle, en acceptant les conditions de la déclaration de Potsdam de 1945 : les territoires qu'il occupait sont libérés. Sa souveraineté est limitée aux îles Hokkaïdo, Honshu, Shikoku et Kyushu, ainsi qu'aux îles plus petites de l'archipel japonais. Les îles Itouroup, Kunashiri, Shikotan et Habomaï passent sous le contrôle de l'Union soviétique.



Le 21 septembre 1945, Staline proclame l'annexion des "Kouriles du sud". Depuis cette date, Sakhaline et les Kouriles (l'ensemble de l'archipel et les îles méridionales attenantes à Hokkaïdo) font partie intégrante du territoire soviétique. Les 16 505 habitants qui vivaient sur les quatre îles annexées au Japon ont tous été expulsés entre 1947 et 1948. Le Japon sous occupation américaine n'a pas encore la capacité de contester cette annexion⁹.

9 FOUQUOIRE-BRILLET, Elisabeth, « Un contentieux insulaire majeur en Extrême-Orient, Les Kouriles », Institut de Stratégie Comparée, Commission Française d'Histoire Militaire, Institut d'Histoire des Conflits Contemporains www.stratisc.org/strat_050_FOUQUOIREJ.html

D- Des défaillances juridiques aux querelles des mots : les sources des revendications japonaises

Lors de la conférence internationale de San Francisco en 1951 qui a réuni le Japon et quarante-huit pays alliés de la Seconde Guerre mondiale, le Japon renonce à tous ses droits et prétentions sur les îles Kouriles (et Sakhaline). L'URSS, présente, n'a pas souhaité signer ce traité. D'un point de vue juridique, la question de l'appartenance des Kouriles reste indéterminée: si elles ne sont plus japonaises, elles n'ont pas pour autant été attribuées juridiquement à l'URSS, qui les a incorporées par la force. Le Japon a profité de cette faille pour réclamer à l'URSS en 1955 toutes les îles Kouriles et la partie sud de Sakhaline conformément au traité de 1905. Faute de signature d'un traité de paix avec la Russie et d'une reconnaissance par la Russie du traité de San Francisco, et en raison du caractère arbitraire et unilatéral de la déclaration soviétique d'annexion de 1946 (qui n'est fondée sur aucun document juridique), le Japon considère que la question de la définition de cette frontière reste un élément négociable avec l'actuelle Fédération russe. La Russie, quant à elle, va continuellement se référer au Traité nippo-américain de San Francisco, et considérer que le renoncement japonais concerne l'ensemble de l'archipel.

Le gouvernement japonais a posé comme condition préalable à l'établissement de relations diplomatiques avec l'Union soviétique, le retour sous la souveraineté japonaise de Shikotan, des Habomaï, mais aussi de toutes les Kouriles et de la partie sud de Sakhaline. Par la suite, les positions des parties se sont rapprochées: le Japon a limité ses revendications aux îles Habomaï, Shikotan, Kunashiri et Itouroup¹⁰ conformément au traité de Shimoda de 1855. Moscou pour sa part dès 1956 voulait d'abord la normalisation des relations entre les deux pays avant de régler la question territoriale et de signer un traité de paix. La déclaration conjointe du 19 octobre 1956 qui marque le rétablissement des relations diplomatiques et consulaires nippo-soviétiques, prévoit dans son article 9 que l'URSS rétrocéderait au Japon deux des quatre îles contestées : Habomaï et Shikotan dès qu'un traité de paix aurait été signé. Mais après que le Japon eut conclu un nouveau traité de sécurité avec les États-Unis en 1960, l'URSS dénonça l'article 9 de l'accord de 1956, et formula de nouvelles exigences pour la rétrocession des îles Shikotan et Habomaï au Japon.

En janvier 1960, le gouvernement soviétique exigea le retrait total et définitif des troupes américaines stationnées sur le territoire japonais avant toute rétrocession des territoires revendiqués par le Japon. Tokyo répliqua que le retour de ce qu'il appelle les « territoires du nord » était la condition préalable à la signature d'un traité de paix, liant par ailleurs sa coopération économique à

10 « Les Kouriles et les relations russo-japonaises », in Ria Novosti, 24/04/2012, fr.ria.ru/world/20120424/194429092.html

la résolution du problème des Kouriles. A partir des années 1970, l'URSS refusa toute négociation.

Ce conflit territorial qui oppose la Russie et le Japon trouve, de plus, sa complexité dans la désignation des territoires. Le Japon ne conteste pas l'appartenance à la Russie des Kouriles, mais l'appartenance de quatre îles : Kunashiri, Itourup, Shikotan et l'ensemble des îles Habomai aux Kouriles. Ces îles représentent une superficie de 5000 km², soit près de la moitié de la superficie totale de l'ensemble des Kouriles. Pour Moscou, les îles contestées sont désignées sous le terme de « Kouriles du sud » et font partie intégrante de l'archipel des Kouriles, attribué à l'URSS en 1945. Alors que pour Tokyo, il s'agit des « territoires du nord » qui seraient une extension géologique et territoriale d'Hokkaido. On constate ainsi une différence de dénomination du contentieux territorial.

E- Actualités des revendications

Dans les années 1980, la question territoriale refait surface suite au discours prononcé par Gorbatchev à Vladivostok, énonçant la mise en place d'une politique asiatique. Celle-ci nécessite la pacification de ses relations avec le Japon et la Chine. Aujourd'hui, les deux pays, bien qu'ayant cherché après la fin de la guerre froide à s'accorder, ne sont toujours pas parvenus à concrétiser un accord. Le Japon continue d'affirmer sa souveraineté sur les territoires du nord et veut récupérer les quatre îles contestées, alors que la Russie n'est pas prête à en céder plus de deux.

En 2011, la Russie a fait part du fait qu'elle était prête à entamer des négociations dans une atmosphère constructive, c'est-à-dire, en excluant toute forme de revendications japonaises sur les Kouriles du Sud afin de parvenir à la signature d'un traité de paix avec le Japon¹¹. Elle continue de maintenir fermement sa position en affirmant qu'elle ne reviendra pas sur la souveraineté des Kouriles et souhaite que Tokyo reconnaisse sans condition les résultats de la Seconde Guerre mondiale. Le Japon espère toujours parvenir à un accord avec la Russie. Cependant en juin 2012, les deux pays ont décidé de construire le dialogue sur le problème territorial dans un cadre plus serein, en évitant les déclarations soudaines.

Cet effort d'amélioration des relations entre les deux États n'a pas empêché l'interception, à la fin du mois de juin 2012, dans des conditions encore non clarifiées, d'un bateau à bord duquel se trouvaient deux citoyens japonais dans les îles Kouriles, à proximité de l'île de Kunashiri. De plus,

11 « Moscou refuse de négocier avec Tokyo la souveraineté des Kouriles », in Ria Novosti, 09/09/2011 fr.rian.ru/world/20110909/190934091.html

l'annonce de la visite, le 3 juillet 2012, du premier ministre Dimitri Medvedev sur l'île d'Itouroup a provoqué des réactions vives de la part du Japon. Cette visite a été l'occasion pour le premier ministre de constater les efforts de développement qui ont eu lieu sur l'île depuis sa précédente visite et d'affirmer que la Russie continuera ses efforts dans la région.

Les îles Kouriles représentent une épine dans les relations russo-japonaises. Depuis 65 ans, les relations entre les deux pays sont calquées sur le conflit territorial des Kouriles. Chacun des pays, s'il se présente pourtant prêt à négocier, n'a pas pour autant l'intention de faire des concessions en raison du rôle stratégique qu'elles jouent et de ce qu'elles représentent.

II- AUX SOURCES D'UN CONFLIT

Au regard de l'étendue du territoire de la Fédération russe et de la richesse économique du Japon, il paraît surprenant qu'aucun accord n'ait encore abouti entre les deux pays. Mais c'est négliger la position géostratégique essentielle qu'occupe l'archipel. Les îles contestées constituent un enjeu politique, stratégique et symbolique considérable pour les deux pays.

A- L'intérêt de la possession des îles

Comme pour chaque conflit territorial concernant des îles, les enjeux sont multiples, mais sont souvent liés à l'obtention d'une Zone Économique Exclusive (ZEE) plus importante et à l'appropriation de ressources économiques.

1) L'extension de la ZEE

Conformément au droit de la mer la possession d'un territoire côtier par un État justifie ses prérogatives sur une certaine étendue d'eaux territoriales et sur une zone économique exclusive (ZEE). La Convention des Nations-Unies sur le droit de la mer (Convention de Montego Bay) définit juridiquement la notion de zone économique exclusive comme étant « une zone située au-delà de la mer territoriale et adjacente à celle-ci, [...] qui ne s'étend pas au-delà de 200 milles marins »¹². L'État disposant de cette ZEE y exerce des droits souverains lui permettant l'exploration et l'exploitation de la zone. La possession d'îles représente donc un enjeu pour les États car elle donne le droit de revendiquer une ZEE.

L'intérêt du Japon et de la Russie n'est donc pas porté sur les îles en elles-mêmes qui bien souvent sont inhabitées ou inhabitables, mais plutôt sur l'extension de la ZEE qu'elles représentent. Le Japon dispose déjà d'une très grande zone économique exclusive (6ème rang mondial) de 4,5 millions de km² en raison du fait qu'il regroupe un très grand nombre d'îles. La mer représente la première richesse du pays. La ZEE de la Russie est encore plus importante (4ème rang mondial) avec 7,5 millions de km².

12 Article 55 et 57 de la Convention de Montego Bay de 1982.

2) L'importance des ressources naturelles et halieutiques

L'archipel des Kouriles dispose d'importantes ressources halieutiques. La possession des îles entraîne l'attribution de zones de pêche environnantes appartenant à la ZEE qui ici, sont très poissonneuses et donc économiquement intéressantes : eaux riches en crabes, harengs, saumons, morues, varechs et requins. On estime que les territoires du nord abritent la troisième réserve mondiale de pêche. La pêche ainsi que la chasse à la baleine auprès des côtes sont très profitables, ce qui explique la présence de la flotte baleinière soviétique basée à Shikotan. Cependant, dans ce conflit territorial opposant la Russie et le Japon, l'enjeu qui consiste à profiter des eaux très poissonneuses est maîtrisé en raison du fait que les deux États ont conclu en 1998 un accord autorisant les Japonais à venir pêcher dans cette zone en respectant un certain quota. De plus, sur l'île d'Etorofu se trouvent d'importantes réserves de rhénium¹³. On trouve aussi dans le sous-sol marin de ces îles des gisements de pyrite, de soufre et des minéraux polymétalliques. La présence dans les îles et leurs environs d'importants gisements de pétrole et de gaz naturel est aussi fortement probable¹⁴, la région au nord du Japon étant propice à l'exploitation d'hydrocarbures off-shore. On trouve également sur ces îles des mines de soufre, d'argent et d'or (difficiles d'exploitation en raison du climat qui en réduit l'intérêt économique).

Ainsi, le pays qui exercera sa souveraineté sur ces îles, agrandira sa ZEE et disposera de ressources naturelles plus importantes.

B- Les enjeux majeurs des « Kouriles du sud » pour la Russie

Le gouvernement russe, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, s'est obstiné à maintenir les Kouriles du sud au sein de son territoire et cela pour différentes raisons qui complètent celles évoquées précédemment.

1) Une question d'honneur et le refus d'un précédent fâcheux

Pour la Russie, garder la possession de ces îles est une question d'honneur, car la souveraineté russe est indiscutable. Suite à la dislocation de l'empire soviétique, les Russes sont restés obnubilés par le maintien de leurs frontières. De plus, l'abandon des Kouriles du Sud constituerait un précédent fâcheux qui pourrait pousser d'autres États à contester d'autres territoires.

13 Métal rare utilisé pour les moteurs d'avions

14 « Kuril claim, Tensions rise between Russia and Japan », in Jane's, Intelligence review, octobre 2011

Le contentieux des Kouriles est considéré comme étroitement lié à la question de Kaliningrad, située à l'autre extrémité de la Russie¹⁵.

2) Un emplacement stratégique durant la guerre froide

En 1945, Staline déclara que les Kouriles allaient jouer un rôle important pour l'URSS puisqu'elles constituaient une porte vers le Pacifique mais aussi un mur gardant l'est de l'URSS. Pour ces deux raisons, les installations militaires et les forces armées se sont intensifiées durant la guerre froide dans cette région. En effet, face aux bases américaines d'Okinawa, Yokosuka et des Aléoutiennes, les Soviétiques se sont positionnés en Extrême-Orient par l'intermédiaire de ces îles¹⁶. En 1976, une division de troupes terrestres a été créée appuyée par environ quarante chasseurs bombardiers Mig-23 B capables d'atteindre Tokyo. Elle sera réduite en 1995, conséquemment à la guerre froide. En 1989, environ 325 000 hommes sont positionnés sur la façade Pacifique avec une flotte de 700 unités, dont 50 sous-marins nucléaires. L'archipel constitue alors la première ligne de défense de la Russie continentale.

3) Une porte ouverte sur le Pacifique : un atout pour la stratégie maritime russe

L'archipel constitue une porte ouverte sur le Pacifique notamment pour la base russe de Vladivostok, où sont basés les sous-marins nucléaires d'attaque, éléments stratégiques pendant la guerre froide. Grâce à l'exercice de sa souveraineté sur ces quatre îles, la Russie contrôle tous les accès à la mer d'Okhotsk en faisant ainsi un « lac russe ». Cette mer est une zone privilégiée de patrouille des sous-marins nucléaires lance-engins (SNLE). Pour Moscou, la perte du contrôle de la porte d'accès à ce « lac » constituerait la fin d'un avantage stratégique.

Lorsque ces îles étaient sous la souveraineté du Japon, les bateaux russes basés dans le port de Vladivostok (port majeur de débouché sur l'Océan Pacifique, libéré des glaces par l'homme) ne pouvaient pas accéder librement au Pacifique. D'autant plus qu'en hiver, la mer d'Okhotsk est gelée et la navigation y est donc très difficile (sauf dans le sud de l'archipel où le climat est plus doux). L'annexion des Kouriles a ainsi permis de renforcer la position géostratégique de l'URSS sur cet océan. L'accès au Pacifique étant ainsi facilité en toute saison. La possession de l'intégralité de l'archipel lui permet de surveiller en cas de conflit majeur les points de passages stratégiques comme les détroits de Corée et de La Pérouse.

15 ROMER, Jean-Christophe, « Géopolitique de la Russie », Economica, 1999, p°47-49

16 Commandant HOWARD Minners« Les relations russo-japonaises depuis la fin de la guerre froide : amorce d'un partenariat malgré le litige des Kouriles », CID, avril 2002, p°14

Militairement, les détroits des Kouriles de Sud permettent aux navires de la Flotte russe du Pacifique d'avoir leur « propre » sortie sur l'Océan et donc de conserver une certaine marge de manœuvre en toute saison, à l'instar de la Flotte de la Mer Noire et de Kaliningrad. La flotte du Pacifique est de plus la plus importante des cinq flottes de la marine russe.



4) Un lieu de positionnement militaire maritime et terrestre

L'archipel des Kouriles est, de plus, devenu un lieu de présence des forces militaires russes aussi bien sur le sol des îles (notamment à Kunashiri) qu'en mer. Les îles et les détroits de l'archipel des Kouriles forment un rempart naturel protégeant la mer d'Okhotsk abritant la flotte du Pacifique qui comprend en 2010¹⁷ :

- 32 navires de guerre de surface :
 - 4 grands bâtiments anti-sous-marins du projet 1134B
 - 4 destroyers du projet 956
 - 19 vedettes et dragueurs de mines

17 « La Marine russe », in Ria Novosti, 2010, <http://fr.rian.ru/infographie/20100728/187136313.html>

- 5 grands bâtiments de débarquement
- 26 sous-marins
 - 5 croiseurs sous-marins stratégiques lance-missiles des projets 6678DR
 - 6 sous-marins à propulsion nucléaire lance-missiles de croisière du projet 959A
 - 7 sous-marins à propulsion nucléaire du projet 971
 - 8 sous-marins diesel du projet 877

Cette région constitue une zone privilégiée pour les patrouilles de SNLE. Aussi, les Kouriles et plus particulièrement l'île d'Etorofu (Itouroup pour les Russes) et Kunashiri abritent la 18ème (3 500 hommes) et la 128ème division d'artillerie (mitrailleuse).

Ces îles représentent donc un intérêt stratégique majeur pour la Russie, mais celui-ci tend à diminuer en raison de la modification de la donne géopolitique dans la région.

C- Les enjeux de la réappropriation des îles pour le Japon

Alors que les Russes misent sur une démotivation japonaise concernant les revendications sur les îles, il semble que le Japon ne soit pas prêt à y renoncer. Une grande partie de la contestation, outre les ressources des îles, est liée à l'histoire et au nationalisme japonais.

1) L'enjeu politique

La présence de forces militaires russes (maritimes, terrestres et aériennes), évoquées précédemment, sur les îles Kouriles constitue un danger constant pour les Japonais, nécessitant une certaine vigilance. Si l'Armée russe a réduit la présence de ses forces dans la région, elles restent néanmoins importantes. On comprend que pour le Japon, récupérer ces îles constitue un enjeu majeur. De plus, politiquement, la réappropriation de ces îles serait ressentie comme la fin d'une injustice pour la population japonaise, humiliée après la Seconde Guerre mondiale.

2) La nécessité de retrouver l'intégrité de son territoire : une question d'honneur national

Le Japon fait de la réappropriation des territoires du nord une priorité nationale. Pour eux, ces îles ont toujours appartenu au Japon et les Russes ont agi contrairement au droit international. Les Japonais expulsés en 1946 des îles, appelés *moto tomin*, et leurs descendants

souhaitent pouvoir retourner sur ces territoires et y honorer leurs morts. Cependant leur nombre diminuant de plus en plus, et le temps passant, la région représente un moindre intérêt électoral. Aujourd'hui, bien qu'âgés, ils sont encore environ 7 000 Japonais sur les 17 000 présents en 1945 qui constituent une forme de lobby influent. L'enjeu semble donc être, avant toute chose, symbolique. En effet, « pour l'homme politique qui récupérera les îles, ce sera un énorme trophée. C'est mieux que le prix Nobel »¹⁸.

3) Un rempart à une hypothétique agression russe

Les îles Kouriles revendiquées par le Japon sont très proches d'Hokkaïdo ; bien plus qu'elles ne le sont de la Russie continentale. Le fait que la Russie se soit appropriée ces îles rapproche les Russes des Japonais. Ainsi, la proximité de ces territoires d'Hokkaïdo explique l'insistance des Japonais à s'assurer de leur possession. Récupérer la souveraineté de ces îles pour le Japon permettrait de faire reculer la présence russe dans la région. Pour le gouvernement japonais, si un jour les Russes devaient attaquer leur archipel ils passeraient par les Kouriles. Même si la portée des armes s'est accrue, le fait de pouvoir acheminer des troupes à proximité sur son sol national reste un avantage stratégique.

La situation géopolitique internationale ayant donné une importance grandissante au bassin Pacifique, les territoires du nord ont pris une valeur stratégique considérable pour la Russie comme pour le Japon. Malgré les évolutions techniques et technologiques, la nécessité de protéger les détroits entre le Pacifique et la mer d'Okhotsk pour la Russie et donc l'intérêt stratégique de la possession des îles Kouriles demeure une priorité.

18 « Vladimir Poutine au Japon pour une visite officielle », in Le Monde, 03/09/2000

III- Le jeu des États dans la résolution du contentieux

Le Japon souhaite récupérer les quatre îles contestées, la Russie souhaite les conserver, en raison principalement des enjeux stratégiques importants qu'elles représentent. Régulièrement, entre les deux États, la tension monte sur cette question notamment en 2007 lorsque les Russes saisissent un bateau japonais qui franchit la limite des eaux territoriales (qui est non reconnue par Tokyo) afin d'accéder à des zones de pêche réputées plus riches. Quatre bateaux japonais sont ainsi arraisonnés. De plus, chaque visite d'un membre du gouvernement russe sur les îles Kouriles ravive la tension. La fin de la guerre froide a considérablement réduit l'intérêt des Kouriles du Sud mais la situation d'instabilité globale dans la région contraint les deux parties à se surveiller mutuellement. Ces dernières années, les tensions se sont renouvelées en raison de la recrudescence des activités politico-militaires russes dans la région.

A) Le jeu de la Russie

La Russie, acteur majeur de ce contentieux, joue un rôle ambigu. D'un côté, elle exacerbe le conflit en maintenant voire en renforçant sa présence militaire dans la région et en effectuant des visites officielles sur les îles. D'un autre côté, elle tente de parvenir à la signature d'un traité de paix avec le Japon afin d'améliorer l'entente avec ce pays qui est aussi un partenaire économique grandissant.

1) Le renforcement des forces russes dans la région ces dernières années

Durant l'année 2011, les tensions se sont accrues entre les deux États. Le 9 février 2011, Dimitri Medvedev a annoncé que son pays renforcerait son contrôle sur les îles à travers des investissements économiques et un déploiement militaire significatif. Cela vise donc à renforcer la présence militaire sur les îles pour en défendre la souveraineté¹⁹. Les investissements économiques en question viseraient une remise à niveau du matériel,²⁰ non renouvelé depuis la fin de la Guerre froide, la modernisation de la piste d'atterrissage d'Etorofu (afin qu'elle soit en mesure d'accueillir

19 PFLIMLI, Edouard, « Les différends territoriaux entre le Japon et ses voisins : la montée des tensions », in Affaires stratégiques, <http://www.affaires-strategiques.info/spip.php?article4759>

20 PAJON, Céline, « Les relations nippo-russes : derrière la recrudescence des tensions, business as usual »

des chasseurs et des hélicoptères plus lourds si besoin), mais aussi, l'amélioration de l'infrastructure sociale des villes de garnison afin que les familles des militaires aient des conditions de vie dignes²¹.

Aussi, environ 3 500 hommes seront déployés en plus sur ces îles. L'armement sera remplacé par d'autres armements dont on ignore encore précisément la nature. De plus, deux des quatre bâtiments de projection et de commandement de classe *Mistral*²², achetés à la France seront affectés à la Flotte du Pacifique. La présence des systèmes de missiles de défense antiaérienne S-400²³ et S-300 longtemps évoquée et critiquée a finalement été officiellement démentie par Viktor Ozerov, Président du Comité pour la défense et la sécurité du Conseil de la Fédération.

Plus récemment, le chef d'État-major général des Forces armées russes Nikolai Makarov a annoncé la construction en 2013 de deux cités militaires supplémentaires sur les îles de Kunashiri et d'Etorofu²⁴, qui compléteront le déploiement actuel. Ce renforcement des capacités militaires russes en Extrême-Orient fait partie du programme de réorganisation de l'armée russe. La Russie a aussi prévu de déployer des radars modernes, des avions de combat Sukhoï-35 et des avions de lutte anti-sous-marines²⁵. Moscou a également annoncé qu'elle allait positionner sur les Kouriles des missiles anti-navires Yakhont (réputés être les plus rapides du monde) ainsi qu'un système de défense aérienne. Ces missiles pourraient être déployés sur Etorofu et Kunashiri. La Russie continuera à consolider sa présence militaire sur ces îles, qu'elle considère comme une région stratégique²⁶.

Par ailleurs, le nouveau SLNE russe de la classe *Boreï*²⁷, le Yuri Dolgoruky a été affecté à la Flotte du Pacifique²⁸. Les sous-marins du Projet 955 constitueront l'épine dorsale de la dissuasion océanique grâce à la mise en place du nouveau missile balistique intercontinental stratégique *Boulava* (dont la portée peut atteindre 8000 kilomètres). Le projet 955 *Boreï* vise à la création de la quatrième génération de SNLE, devant remplacer les Delta III et IV de la marine russe. Le programme, lancé dans les années 80 a connu de multiples difficultés d'ordre budgétaire et technique entraînant un certain retard. Le projet 955A prolonge le 955, et visera la création de cinq sous-marins de même type mais avec un nombre accru de missiles *Boulava* (on passera de 16 à 20).

21 « Détente Russie-Japon autour des îles Kouriles », La Russie d'aujourd'hui, 29/03/2011, http://larussiedaujourd'hui.fr/articles/2011/03/29/detente_russie-japon_autour_des_iles...

22 « First two Mistral's to be based in Pacific Fleet », in Russian Navy, 10/02/2011, <http://rusnavy.com/news/navy/index.php?ELEMENT-ID=11435&print=Y>

23 Ces missiles ont une portée de 400 km et placés sur les îles Kouriles, ils constitueraient une menace directe pour Hokkaïdo.

24 « La Russie construira deux cités militaires aux Kouriles », in Ria Novosti, 14/02/2012, fr.rian.ru/defense/20120214/193361252.html

25 Kuril claim, Tensions rise between Russia and Japan, Jane's, Intelligence review, octobre 2011

26 « La Russie va renforcer sa présence militaire aux Kouriles », in Le Point, 09/02/2011, http://www.lepoint.fr/monde/la-russie-va-renforcer-sa-presence-militaire-aux-kouriles-09-02-2011-1293544_24.php

27 D'ici la fin de l'année, deux autres SNLE de la classe Boreï vont être mis en service et cinq autres devraient suivre d'ici 2020, appartenant au projet 955A.

28 « Le nouveau SNLE va être affecté à la flotte du Pacifique », Mer et Marine, 09/09/2011

Les quais destinés à accueillir ces nouveaux SNLE seront construits à Vilyuchinsk, une ville de la péninsule du Kamtchatka, située dans le prolongement des Kouriles.

Projet 955 Boreï



Source : <http://www.red-stars.org/spip.php?article299>

Versions

Projet 955 : 3 premiers sous-marins embarquant 16 missiles SS-NX30 *Boulava*.

Projet 955A : 5 sous-marins suivants devant embarquer 20 missiles SS-NX-30 (au lieu de 16) et

Projet 955		
DIMENSIONS	Longueur	170 m
	Largeur	13.5 m
MASSES	Déplacement (surface)	14 700 t
	Déplacement (plongée)	19 400 t
PERFORMANCES	vitesse maxi (surface)	15 noeuds
	vitesse maxi (plongée)	25 noeuds
MOTORISATION	profondeur maxi	450 m
	type	2 réacteurs nucléaires OK-650B, 2 turbines à vapeur, 2 moteurs électriques auxiliaires, 1 pompe-hélice
	puissance	98 000 ch
ARMEMENTS	missiles balistiques	16 SS-NX-30
	torpilles	6 tubes de 533mm (torpilles et/ou missiles de croisière)

Source : <http://www.red-stars.org/spip.php?article299>

50% de "systèmes nouveaux".

Si l'on attribue aux tensions entre Moscou et Tokyo, qui ont été très vives ces derniers temps, l'activisme militaire et le réarmement russe en Extrême-Orient, il semblerait que la visite du Président russe sur l'île de Kunashiri ait contribué à la volonté de moderniser les équipements des

forces armées. La présence des troupes constitue plus un acte symbolique qu'une menace réelle sur le Japon. Politiquement, un tel déploiement de forces semble vouloir forcer le Japon à abandonner l'idée que l'occupation des territoires du nord est illégale.

2) La politique russe à l'égard des Kouriles

Pour la Russie, il n'est pas envisageable de remettre au Japon les îles Kouriles du sud en raison du rôle stratégique qu'elles ont. Moscou n'a aucune intention de restituer les îles, tout comme le Japon n'a aucune intention de restituer les îles Senkaku à la Chine. Cependant, la Russie reste décidée à aboutir à un traité de paix, sans conditions préalables.

Fréquemment, des représentants du gouvernement russes se rendent sur les îles Kouriles afin de réaffirmer leur souveraineté sur ces îles et montrer qu'ils ne les laissent pas de côté, qu'elles font partie de la Russie.

En 2010, la Russie a organisé des exercices militaires, Vostok-2010²⁹ sur l'île d'Etorofu mobilisant des forces spatiales, des troupes de missiles balistiques, l'aviation stratégique ainsi que la marine de guerre, montrant ainsi sa volonté de perfectionner la protection des sites stratégiques.

Le gouvernement russe a, de plus, souligné la nécessité de développer économiquement les Kouriles, territoire resté à l'écart de toute activité exceptée la présence militaire et la pratique de la pêche. Lors de sa visite le 1er novembre 2010 sur les îles, le président Medvedev avait annoncé une aide économique de 620 millions de dollars d'aides jusqu'en 2015 pour développer ces îles et y améliorer les conditions de vie pour les habitants particulièrement touchés par le chômage³⁰.

3) Une politique de rapprochement russe avec le Japon ?

Moscou, dans l'espoir d'obtenir une plus grande aide commerciale de Tokyo, avait promis en 1956 le retour conditionnel de deux des îles situées le plus au sud et stratégiquement de moindre importance : Shikotan et Habomaï. Seulement, un traité de paix devait être signé auparavant entre les deux pays afin de mettre un terme formellement à la Seconde Guerre mondiale³¹. Ce partage des îles avec le Japon visait aussi à empêcher la signature du traité de sécurité américano-japonais. Les États-Unis ayant fait du Japon un nouvel allié pour lutter contre l'URSS (et la Chine), l'accord n'a jamais vu le jour.

29 « Japan against Russian military drills on disputed Kuril island », in Ria Novosti, 08/07/2010, en.rian.ru/world/20100707/159717619.html

30 FELGENHAUER, Pavel, « The Kurile Islands : a Key to Russia's Maritime Nuclear Strategy », in Eurasia Daily Monitor, Volume 7, 04/11/2010

31 PURUSHOTTAM, Smita, « Russia ans Japan Clash over the Kuriles in the North Pacific », in Institute for Defence Studies and Analysis, 0 3/11/2010

A la fin de la guerre froide, la question des « territoires du nord » semble pouvoir être résolue par des négociations entre les deux pays en raison de l'arrivée de nouveaux responsables sur la scène internationale : Gorbatchev puis Elstine en Russie et Hashimoto, Premier ministre du Japon. Gorbatchev puis Boris Elstine ont voulu, en raison de la situation déjà très difficile dans laquelle se trouvait le pays, mettre un terme à cette querelle. Mais, après quelques années d'hésitation, la montée des nationalismes en Russie post-soviétique, fige la situation³².

Entre 1997 et 1998, deux rencontres entre Elstine et Hashimoto suscitent l'espoir de la résolution du problème des territoires du nord. Le sommet de Krasnoïarsk donne naissance à deux accords importants annonçant que les deux pays « consacreront tous leurs efforts pour conclure avant l'an 2000 un accord de paix »³³ et qu'ils développeront leur coopération économique dans différents secteurs. Cette proposition russe inattendue de signer un accord avant 2000 surprend le Japon et illustre la volonté russe de pacifier son environnement et de mettre un terme aux tensions. Elstine montre ici sa motivation pour résoudre ce problème. Bien qu'un comité ait été créé pour résoudre la question territoriale, aucun progrès n'a été fait et le traité de paix n'est pas conclu³⁴. La veille de l'échéance, le 31 décembre 1999, Elstine démissionne.

En 1998, les Russes autorisent les Japonais à pêcher dans la zone en respectant toutefois un certain quota. En 2004, Vladimir Poutine avait offert de rendre sous conditions deux des quatre îles³⁵, comme l'avait proposé en 1956 Khrouchtchev, mais à nouveau, le Japon avait refusé la proposition, la jugeant inacceptable.

En décembre 2010, le président russe propose, afin d'apaiser la situation avec le Japon, de créer une zone économique libre dans cette région, mais maintient le fait qu'il ne les abandonnera pas³⁶. Cette proposition est refusée par le Japon qui considère toujours que les territoires du nord lui appartiennent.

En dépit de nombreux contacts entre les deux pays la situation demeure dans l'impasse, concernant la résolution du contentieux.

4) Un soutien chinois

32 PFLIMLI, Edouard, « Les différends territoriaux entre le Japon et ses voisins : la montée des tensions », in Affaires stratégiques, <http://www.affaires-strategiques.info/spip.php?article4759>

33 YUMIKO, Takehara Yamada « Japon et Russie : l'histoire d'un conflit de frontière aux îles Kouriles », L'Harmattan, P°160

34 HASEGAWA, Tsuyoshi, « Russo-Japanese relations and the security of North-East Asia in the 21st century »,

35 « La visite de Dimitri Medvedev dans les îles Kouriles fâche le Japon », RFI, 01/11/2010, <http://www.rfi.fr/asi-pacifique/20101101-visite-dimitri-medvedev-iles-kouriles-fache-le-japon>

36 « La Russie propose au Japon la création d'une zone économique libre dans l'archipel des Kouriles », RFI, 25/12/2010, <http://www.rfi.fr/asi-pacifique/20101225-russie-propose-japon-creation-une-zone-economique-libre-archipel-kouriles>

La Chine, acteur important en Asie de l'Est, voisin du Japon et de la Russie, revendique des îles situées en mer de Chine orientale et administrées par le Japon depuis 1972. Depuis quarante ans, ce pays entretient des relations difficiles avec le Japon. Ce point commun avec la Russie leur a permis de monter un front à deux contre le Japon sur ces questions territoriales, à la suite de la résolution de leurs propres différends. Le sommet sino-russe tenu en Chine du 27 au 29 septembre 2010 a été l'occasion pour Pékin de réaffirmer son soutien à Moscou sur le contentieux des îles Kouriles. Si pendant quatre décennies les relations entre les deux pays ont été marquées par divers contentieux territoriaux, les deux États, Chine et Russie, sont parvenus à s'accorder. Le 15 octobre 2008, la frontière commune a définitivement été tracée : l'île de Yinlov (Tabarov) et la moitié de l'île Heixiazi (Bolchoï Oussouriski) ont été rétrocédées à la Chine³⁷. Cette résolution s'inscrit dans un processus long de négociations marqué par des accords de coopération pour le développement économique des régions contestées.

La coopération économique qui a précédé la résolution des contentieux entre la Chine et la Russie est assimilable à celle qui se développe entre le Japon et la Russie. Cependant, le fait que Pékin soutient Moscou peut nuire à toute résolution du différend sur les îles Kouriles, la Chine encourageant la Russie à ne pas céder aux revendications japonaises.

5) Une volonté de s'imposer en Asie ?

La Russie aimerait se positionner comme corridor entre l'Asie Pacifique et l'Europe de l'Ouest³⁸. Elle cherche à se positionner en Asie et pour cela cherche à bâtir des relations qui feraient contrepoids à la montée en puissance de la Chine en se rapprochant notamment du Japon. La Russie exprime la volonté de prendre une part plus importante au sein du monde asiatique qui s'annonce comme nouveau centre des années à venir. Depuis plusieurs années, la Russie entreprend donc le développement de son Extrême-Orient, de plus en plus déserté par sa population, ainsi que son intégration en Asie-Orientale³⁹.

Cette volonté de s'imposer en Asie par la voie du multilatéralisme pourrait conduire à l'amélioration des relations avec le Japon et à une résolution du conflit. La Russie a conscience que la multiplication des provocations envers Tokyo ne porte pas de conséquence ; une réplique japonaise étant estimée comme peu probable. Cependant, ces provocations permettent à Moscou de

37 MALOVIC, Dorian, GUILLEMOLES, Alain, « La Chine et la Russie règlent leur dernier litige frontalier », in La Croix, 15/ 10/2008, <http://www.la-croix.com/Actualite/S-informer/Monde/La-Chine-et-la-Russie-reglent-leur-dernier-litige-frontalier- NG -2008-10-15-678764>

38 FRECON, Eric, « Vers un grand retour de la Russie dans l'océan Pacifique », *Diplomatie* 55, 03/04/2012, P°86-87

39 PAJON, Céline, « Les relations nippono-russes : derrière la recrudescence des tensions, business as usual »

confirmer sa volonté de se réengager militairement en Extrême-Orient, en évitant de susciter une trop vive inquiétude chez ses voisins chinois et nord-coréens⁴⁰. L'activisme russe autour des Kouriles marque une volonté de se réengager militairement et politiquement en Extrême-Orient, plutôt qu'une forme d'hostilité envers le Japon.

B) La position du Japon

Le Japon, lorsque la souveraineté des territoires du nord lui a échappé, n'était pas en mesure de contester. Cependant, depuis que le pays s'est remis sur pied, il ne cesse de réclamer la rétrocession des îles et de crier à l'injustice.

1) Le conflit des Kouriles comme instrument de la politique étrangère

Les Japonais utilisent la question des Kouriles comme un instrument de politique étrangère. Ces trois dernières décennies, le Japon n'a cessé de demander le retour simultané des quatre îles Kouriles annexées par l'URSS en 1945. L'État japonais fait de cette restitution, la condition préalable à toute signature d'un traité de paix avec la Russie. Toutefois, il semblerait que la position de certains hommes politiques japonais se soit assouplie, en raison notamment du faible intérêt que représentent ces îles pour le Japon.

2) Le refus d'un quelconque compromis

Si certains hommes politiques japonais semblent prêts à mettre de côté ce conflit territorial qui s'éternise, et qui ne débouche jamais que sur des discussions vaines, le conflit reste otage de l'opinion publique japonaise, fermement opposée à tout compromis. Ainsi, le gouvernement japonais à travers une déclaration du 17 octobre 2009 réaffirme sa souveraineté violée sur les îles, en utilisant pour la première fois l'expression « occupation illégale » qui remplace celle de « territoire occupé ».

En outre, le Japon a conscience que s'il s'accorde sur un compromis avec la Russie, cela pourrait entraver ses positions dans les négociations concernant d'autres conflits territoriaux : l'île

40 PAJON, Céline, « Les relations nippono-russes : derrière la recrudescence des tensions, business as usual »

Diaoyu/Senkaku avec la Chine et Dokdo/Takeshima avec la Corée du Sud. Le moindre compromis avec la Russie ferait perdre au Japon toute forme de crédibilité envers ces États.

En 2009, le conseiller diplomatique Shotaro Yachi, a lancé l'idée selon laquelle le Japon pourrait accepter la rétrocession de « 3 îles et demie » : Habomai, Shikotan, Kunashiri et la moitié de Etorofu. Cette approche a fermement été rejetée par la classe politique et l'opinion publique japonaises. La position japonaise est donc fermement opposée à toute rétrocession autre que celle complète des quatre îles.

3) Une réaction hostile face aux visites et déclarations russes sur les îles Kouriles

A la suite des déclarations russes en 2011 qui prévoyaient le déploiement de missiles sur les îles Kouriles et le renforcement ou du moins, la modernisation des équipements dans la région, le Japon a exprimé son regret face à ces décisions⁴¹. Les visites de membres du gouvernement russe (l'ex-président russe Dimitri Medvedev - premier président russe à visiter les îles Kouriles le 1er novembre 2010 - , l'ex-ministre de la Défense, Dmitri Boulgakov...) sur les îles Kouriles ont entraîné une réaction hostile de la part du gouvernement japonais qui perçoit ses visites comme des signes de la volonté russe de renforcer sa position sur l'appartenance des Kouriles⁴², alors que pour les Russes, ces visites n'ont pour seul objectif que le développement de cette région éloignée et le renforcement de sa protection. A l'annonce de ces déplacements sur les îles, le gouvernement japonais avait prévenu Moscou que ces visites auraient un impact négatif sur les relations bilatérales. Ces visites et déclarations sont à l'origine de tensions ravivées, nuisibles à la concrétisation de tout accord.

4) Les forces japonaises en présence

Face à la présence militaire russe dans la région, le Japon n'est pas resté les bras croisés et a accru le potentiel de ses forces armées. A la suite de la Seconde Guerre mondiale et conformément à l'article 9 de la Constitution japonaise, le Japon a perdu son armée, mais peu à peu en raison de la guerre de Corée, le pays s'est réarmé. Ne pouvant disposer de « forces terrestres, navales et aériennes », le Japon s'est tout de même muni d'une force d'autodéfense crédible sous l'influence américaine. En déployant comme ils l'ont fait leur présence militaire en Extrême-Orient et dans les Kouriles, les Soviétiques ont fourni un argument conséquent aux partisans d'un réarmement

41 « Japan regrets of Russia's plans to deploy missiles at Kurils », in Rus Navy, 03/03/2011, http://www.rusnavy.com/news/navy/index.php?ELEMENT_ID=11635

42 « Détente Russie-Japon autour des îles Kouriles », in La Russie d'aujourd'hui, 29/03/2011, http://larussiedaujourd'hui.fr/articles/2011/03/29/detente_russie-japon_autour_des_iles...

japonais, ou du moins d'un accroissement de ses forces d'autodéfense. Le gouvernement japonais ayant estimé qu'Hokkaïdo serait le premier objectif d'une agression russe par les îles Kouriles, il y a concentré une partie de ses forces : quatre de ses douze divisions et un peu plus de la moitié des chars. Cependant, le Japon a depuis 2010 mis en place une nouvelle politique de défense qui tend à délaisser la Russie face à la menace chinoise et nord-coréenne. Ainsi les troupes nippones vont être déplacées vers le sud-ouest de l'archipel afin notamment de protéger les îles méridionales revendiquées par les deux pays⁴³.

Le Japon a adopté un nouveau concept de sécurité : « la capacité de défense dynamique » afin de rendre les forces d'autodéfense japonaise plus mobiles et flexibles pour répondre aux nouvelles menaces. Le Japon va également augmenter son nombre de sous-marins de 16 à 22⁴⁴.

Le Japon continue de réclamer la souveraineté des îles Kouriles et refuse tout compromis. Face aux comportements de Moscou, l'Archipel ne peut que déplorer certaines situations par des discours officiels. Tokyo est contraint de prendre en compte la présence croissante des forces militaires russes dans la région et ainsi de réviser sa stratégie militaire navale, en optant pour la mobilité de ses unités ainsi que leur développement afin d'être présent sur plusieurs fronts.

C- L'influence des États-Unis

Le gouvernement américain soutient le Japon et reconnaît la souveraineté du Japon sur les territoires du nord. En 1956, alors que la Russie et le Japon concluaient l'accord russo-japonais qui aurait permis la rétrocession de deux des îles contestées au Japon, les États-Unis se sont rapprochés du Japon, le contraignant à ne pas signer ce traité. Les Américains ont vu un intérêt dans le maintien du conflit. Ils se sont de plus engagés à protéger le Japon et l'existence du conflit entre le Japon et la Russie a donné une raison d'être aux forces militaires américaines basées au Japon⁴⁵. En vertu du traité de paix de San Francisco du 28 avril 1952 et du traité de coopération mutuelle et de sécurité du 19 janvier 1960 entre le Japon et les États-Unis, les États-Unis disposent de bases sur le sol japonais et assurent la sécurité du Japon face aux menaces extérieures. En utilisant ce conflit, les États-Unis ont pu maintenir leur présence dans la région. Les forces russes étant considérées comme une menace permanente pour Hokkaïdo, les États-Unis ont apporté dès 1952 une aide militaire constante au Japon, renforcée d'autant plus en raison de la naissance d'autres conflits régionaux

43 De LA GRANGE, Arnaud, « Le Japon réorganise ses forces face à la menace chinoise », in Le Figaro, 17/12/2010

44 PFLIMLI, Edouard, « Les différends territoriaux entre le Japon et ses voisins : la montée des tensions », in Affaires stratégiques, <http://www.affaires-strategiques.info/spip.php?article4759>

45 Environ 90 installations militaires sont installées au Japon dont 75% à Okinawa rassemblant environ 52 000 militaires.

avec la Corée du Nord et la République Populaire de Chine.

D- Vers une résolution du conflit grâce à une coopération économique croissante ?

La croissance des liens économiques et énergétiques entre les deux pays est incontestable et semble être le meilleur espoir pour un accord à long terme⁴⁶. Actuellement, les échanges économiques entre la Russie et le Japon sont estimés autour de 30 milliards de dollars par an contre 4,2 milliards de dollars en 2002⁴⁷. La position de la Russie est claire : elle sépare le problème des Kouriles du développement de la coopération multiforme avec le Japon, notamment dans le domaine de l'énergie. Face aux difficultés rencontrées par les Japonais ces derniers temps, la Russie n'a pas hésité à porter secours à ce pays à la suite du tremblement de terre, du tsunami et de la catastrophe à la station nucléaire de Fukushima.

De plus, si la coopération russo-japonaise a mis du temps à se mettre en place, l'effet de frein qui empêchait le développement des relations lié à l'insolvabilité du litige territorial s'est significativement réduit. En effet, Tokyo avait lié le développement de sa coopération économique avec l'URSS (puis la Russie) à la résolution du conflit territorial, induisant de très faibles échanges commerciaux après la guerre. Or, depuis les années 2000, les deux États ont pris conscience de la nécessité de développer leurs relations notamment en matière de coopération commerciale et économique⁴⁸, le Japon ayant pris conscience de la rapide croissance de l'économie russe et de l'attractivité accrue de son marché pour les investissements.

Tokyo, investissant significativement dans les hydrocarbures russes, ne peut plus nier l'importance que représente la Russie pour son économie et sa sécurité énergétique. Ce partenariat commercial lui permet de réduire les coûts financiers en terme de transport et les risques liés et devrait continuer à se développer : en 2011, 3% du pétrole et 8,6% du gaz naturel liquéfié importés par le Japon provenaient de Russie.

La coopération entre les deux États s'effectue aussi dans le domaine de l'énergie nucléaire. En 2009, ils ont signé un accord permettant au savoir japonais d'être complété par la technologie russe d'enrichissement de l'uranium afin de construire de nouvelles centrales⁴⁹. D'autres programmes communs sont actuellement envisagés par les deux États dans le domaine de la

46 « Kuril claim, Tensions rise between Russia and Japan », in Jane's, Intelligence review, octobre 2011,

47 Pour comparaison, les échanges entre la Chine et le Japon se chiffrent à 300 milliards de dollars et entre l'Union Européenne et la Russie, à 400 milliards de dollars.

48 PAJON, Céline, « Les relations nippono-russes : derrière la recrudescence des tensions, business as usual »,

49 PAJON, Céline, « Les relations nippono-russes : derrière la recrudescence des tensions, business as usual »,

coopération nucléaire. La Russie a conscience que les investissements réalisés par le Japon dans ce secteur sont nécessaires au développement de son Extrême-Orient. La coopération énergétique se révèle profitable et en plein essor.

Toutefois, en dehors du secteur énergétique, la coopération économique entre les deux pays reste très faible. De plus en plus, la Russie propose donc aux firmes japonaises des conditions avantageuses d'implantations.

Le Japon encourage l'intégration de l'Extrême-Orient russe dans la sphère économique de l'Asie-Pacifique, comme l'illustre l'exploitation du Transsibérien. Ce dernier réduit d'environ deux semaines l'acheminement des marchandises entre le Japon et Saint-Pétersbourg, où par ailleurs, de nombreux industriels japonais à l'image de Toyota et Mitsubishi construisent des usines. De plus, le secteur des communications est aussi l'expression d'une coopération entre les deux États. En effet, NTT et KDDI ont installé des câbles sous-marins en fibres optiques reliant les deux États, facilitant ainsi les transactions financières.

Pour le Japon, cette coopération économique doit amener la Russie à faire des concessions sur la question territoriale des Kouriles. Pour Moscou, l'intérêt semble être de maintenir le statu quo⁵⁰ et c'est bien la position adoptée.

Malgré tout, Mikhaïl Marguelov, alors président de la Commission des relations internationales du Conseil de la Fédération, a déclaré en 2009 que plus les systèmes économiques des deux pays seront entremêlés, plus les liens unissant les pays seront étroits. Ainsi, le développement des relations économiques pourrait permettre la formation d'un lobby pro-japonais en Russie et inversement, l'un et l'autre créateurs d'une relation purement pragmatique.

La coopération économique croissante entre les deux États semble être un moyen à plus ou moins long terme de parvenir à la résolution du contentieux territorial. Ce qui est certain, c'est que ces intérêts économiques favorisent les relations entre les deux États et donc les discussions.

50 PAJON, Céline, « Les relations nippono-russes : derrière la recrudescence des tensions, business as usual »,

CONCLUSION

Malgré la judiciarisation croissante des contentieux à l'heure actuelle, celui qui oppose le Japon et la Russie depuis plus d'un demi-siècle, n'a jamais fait l'objet d'une tentative de règlement officiel devant les instances internationales comme l'ONU ou le tribunal de La Haye. Ce différend empêche la signature d'un traité de paix entre les deux pays, et continue d'empoisonner les relations. La contestation de la souveraineté sur ce groupe d'îlots freine l'avancement des rapports russo-japonais. Cependant, les deux pays parviennent à mettre de côté leur différend au sujet des Kouriles, afin d'améliorer leur coopération en matière économique et de pouvoir entretenir des pourparlers quant à la signature du traité de paix. Si les discussions sont fréquentes, elles se ressemblent toutes et débouchent toujours sur le report de la conclusion du traité de paix, laissant ces deux puissances du jeu international dans un état de guerre, aujourd'hui désuet. Ces dernières années, les tensions se sont renouvelées en raison de la recrudescence des activités politico-militaires russes dans la région. Les bénéfices tirés d'une éventuelle résolution du compromis semblent assez faibles pour les deux pays. Si la résolution de ce conflit semble bloqué et sans avenir, la confrontation dans les années à venir à de nouveaux défis, poussera peut-être ces deux pays à s'entendre sur cette question.

L'environnement régional, marqué par une crise sino-nippone autour des îles Senkaku/Diaoyu ainsi que les tensions incessantes entre la Chine, le Vietnam et les Philippines en mer de Chine méridionale, reste cependant peu enclin à toute concession territoriale de la part de pays ayant avec leurs voisins au moins un contentieux de même nature.



Références bibliographiques

Ouvrages

YUMIKO, Takehara Yamada, « Japon et Russie : l'histoire d'un conflit de frontière aux îles Kouriles, L'Harmattan, 360p P°160 »

ROMER, Jean-Christophe, Géopolitique de la Russie, Economica, 1999, p°47-49

Articles

PAJON, Céline, Les relations nippono-russes : derrière la recrudescence des tensions, business as usual »

HASEGAWA, Tsuyoshi, « Russo-Japanese relations and the security of North-East Asia in the 21st century

Sources internet

Affaires stratégiques : www.affaires-strategiques.info/

Asia Times : www.atimes.com/

Diploweb : www.diploweb.com

Etudes stratégiques -ISC – CFHM – IHCC : www.stratisc.org

Institute for Defence Studies and Analysis : www.idsa.in

Le Figaro : www.lefigaro.fr

Le Monde : www.lemonde.fr

Le Point : www.lepoint.fr

La Russie d'Aujourd'hui : larussiedaujourd'hui.fr/

Ministry of Foreign Affairs of Japan (MOFA) : www.mofa.go.jp

RFI : www.rfi.fr/france/

Ria Novosti : eu.rian.ru/, fr.rian.ru/

Russian Navy : www.rusnavyintelligence.com

The Jamestown Foundation : Eurasia Daily Monitor : www.jamestown.org/programs/edm/

U.S Energy Information Administration (EIA) : www.eia.gov

Revue et périodiques

- YAMADA, Y., « Un conflit géopolitique persistant entre le Japon et la Russie », Géostratégiques n°26, 1er trimestre 2010

- De Tinguy, A., « La Russie et la Région Pacifique », Les cahiers de l'Institut du Pacifique, n°41, mars 2009
- BETTON, J-S., « Les ambitions maritimes de la Russie », Marine n°277, deuxième trimestre 2010, p°28-29
- FRECON, E., « Vers un grand retour de la Russie dans l'océan Pacifique », Diplomatie 55, 03/04/2012, P°86-87
- « Le nouveau SNLE va être affecté à la flotte du Pacifique », Mer et Marine, 09/09/2011

Mémoire

Commandant HOWARD Minners, « Les relations russo-japonaises depuis la fin de la guerre froide : l'amorce d'un partenariat malgré le litige des Kouriles », sous la direction de Isabelle Facon, CID, Avril 2002

Convention

Article 55 et 57 de la Convention de Montego Bay de 1982